

PROGRAMME DE FORMATION EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Objectifs :

Cette formation vise à :

- **Connaître les risques professionnels** auxquels peuvent être exposés les salariés
- Analyser les conditions de travail, **déceler et mesurer les risques professionnels**
- Les **initier** aux méthodes et aux procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail.

Public visé et pré-requis :

- Responsable Sécurité, Directeur, Responsable des Ressources Humaines, Représentants du personnel aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, infirmière, médecin du travail
- Aucun pré-requis

Les moyens d'encadrement, techniques et pédagogiques mis en œuvre :

La formation est dispensée par :

- Nom du formateur : Lucie PAQUE ou David TRIOPONT
- Titre ou références des formateurs :

Lucie Paque : Chargée de mission sécurité - MASTERE spécialisé management de la sécurité et des risques industriels – Formateur Membres CSE/CHSCT - Formateur PRAP IBC et 2S (INRS) en 2016

David Triopont : Chargé de mission sécurité / Toxicologue - DIPLOME D'INGENIEUR des Techniques de l'Industrie spécialité : Sécurité, Ergonomie, Environnement. Formateur Membres CSE/CHSCT - Formateur SST (INRS) en 2013

Les supports techniques utilisés concernent : PowerPoint, vidéos, exercices

Les moyens pédagogiques sont : pédagogie active et participative, mises en situation, exercices pratiques, quizz, vidéos.

Le contenu / durée et déroulé de la formation :

Il tient compte des caractéristiques de la branche professionnelle à laquelle se rattache l'entreprise et des caractères spécifiques de celle-ci.

Programme :

- *Comment rédiger et/ou mettre à jour le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels ?*
- *Comment recenser l'ensemble des risques présents en entreprise ? Quels sont les risques les plus importants ?*
- *Quel est l'intérêt d'agir sur les risques professionnels pour l'entreprise ?*

Durée de la formation : 1 jour

Modalités d'évaluation :

- Tout au long de la formation, le formateur s'assure de la bonne compréhension et de l'acquisition des notions au travers de questionnements ou d'exercices pratiques.
- A l'issue de la formation, passation d'un **questionnaire d'évaluation** :
 - Evaluation par le formateur des acquis du stagiaire
 - Evaluation par le stagiaire :
 - de l'atteinte des objectifs ;
 - de la qualité de la formation ;
 - de la qualité du formateur.

Conditions tarifaires :

Contactez le secrétariat au **03 21 46 87 57**

Les locaux de SISE sont adaptés aux personnes à mobilité réduite (accès parking, passage de portes, ascenseur, sanitaires adaptés...). Pour toute information contactez la référente Handicap Fabienne BOUCHART au 03 21 46 87 57